

LA MORBIHANNAISE JEAN FLOC'H 2015

DIMANCHE 31 Mai à PLUMELEC

BULLETIN D'INSCRIPTION

LE PORT DU CASQUE RIGIDE HOMOLOGUE EST OBLIGATOIRE



Bulletin à renvoyer complété à l'adresse suivante :

LA MORBIHANNAISE JEAN FLOC'H - Mairie de Plumelec - 19, Place de l'église - 56420 PLUMELEC accompagné du chèque correspondant au circuit choisi libellé à l'ordre de "Grand Prix de Plumelec Organisation" et d'une enveloppe de 23x16cm affranchie comportant vos coordonnées si vous souhaitez recevoir votre dossard électronique à domicile par courrier. Envoi du dossard électronique pour un engagement reçu au plus tard le 15 mai 2015.

Au-delà de cette date, les dossards électroniques sont à retirer au sein du Village « Breizh Bike » situé au sommet de la côte de Cadoudal à Plumelec le vendredi 29 mai de 14h00 à 16h00, le samedi 30 mai de 11h00 à 12h00 et 14h00 à 16h30 et le dimanche 31 mai de 7h15 à 9h00.

Nom :Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville : Date de naissance : Sexe : Age :
E-mail * : Téléphone :
Licencié FFC Club : N° de licence :
Autre licencié Non licencié (pour les non licenciés FFC, souscription à une assurance obligatoire, voir plus bas : 2 euros)
* accepte de recevoir les informations relatives au week-end de Plumelec.

Formule choisie : Cycloportive de 159 km avec repas offert*, tarif Licencié FFC (assurance avec la licence) 27 euros
- Tarif Autre Licencié et Non Licencié : 2 € d'assurance obligatoire 29 euros
Cycloportive de 103 km avec repas offert*, tarif Licencié FFC (assurance avec la licence) 25 euros
- Tarif Autre Licencié et Non Licencié : 2 € d'assurance obligatoire 27 euros
Je désire participer au Championnat de Bretagne Masters (licenciés FFC uniquement, parcours 103Km) 25 euros
Randonnée sportive de 58.5 km sans repas (assurance comprise pour tous les participants) 14 euros
Randonnée pédestre (16-12 ou 8 km) 3,5euros

* Il ne sera pas possible de déduire le repas du prix de l'engagement

TOTAL :

Profitez d'une remise de 2€ pour toute inscription validée ou reçue avant le vendredi 22 mai (minuit) ! Toute inscription reçue après cette date ne profitera pas de la réduction (remise à déduire soi-même directement du coût d'engagement ci-dessus). Les inscriptions en ligne et par courrier seront clôturées le jeudi 28 mai à minuit !

- o Certificat médical de moins de six mois : obligatoire pour les circuits de 159 et 103 km.
- o Un classement sera établi à l'arrivée pour chaque concurrent, sauf pour le circuit de 58.5 km.
- o Horaires de départs de La Morbihannaise Jean Floch : 159 km à 9h00, 103 km à 9h15, 58.5km à 9h30.
- o Pour les 159 et 103 km, les licenciés devront joindre obligatoirement une photocopie recto/verso de la licence 2015 (avec la mention du certificat médical) ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme datant de moins de six mois le jour de l'épreuve. Pour les autres, joindre un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme datant de moins de six mois le jour de l'épreuve.
- o Pour les cycloportives de 159 et 103 km, la participation est possible uniquement pour les personnes ayant 18 ans révolus le 31 mai 2015. Pour la randonnée sportive de 58.5 km, la participation est possible quel que soit l'âge. Les mineurs devront présenter une autorisation parentale signée. Un formulaire peut être rempli sur place.
- o Le chronométrage sera réalisé à l'aide d'un dossard électronique, à placer à l'avant du vélo. L'échange du dossard au Village Breizh Bike permettra de récupérer votre sac cadeau donné dans le village Breizh Bike après votre arrivée.

LES DIFFERENTES CATEGORIES : FEMMES

W1 - 18 à 39 ans dans l'année
W2 - 40 à 49 ans dans l'année
W3 - 50 ans et plus dans l'année

HOMMES

MA - 18 à 29 ans dans l'année M1 - 30 à 34 ans dans l'année
M2 - 35 à 39 ans dans l'année M3 - 40 à 44 ans dans l'année
M4 - 45 à 49 ans dans l'année M5 - 50 à 54 ans dans l'année
M6 - 55 à 59 ans dans l'année M7 - 60 à 64 ans dans l'année
M8 - 65 ans et plus dans l'année H - Handisport avec licence FFC

L'inscription à LA MORBIHANNAISE JEAN FLOC'H implique que chaque participant(e) s'engage à respecter les règlements de la Fédération Française de Cyclisme, le règlement particulier de l'épreuve et le code de la route.

DATE :/..... / 2015

SIGNATURE :